

L'an Deux Mil Vingt et un, le 20 Avril, convocation du Conseil Municipal de Chancelade, pour la tenue de la session ordinaire d'Avril qui aura lieu le vingt-six Avril Deux Mil Vingt et un.

Le Maire,

SÉANCE DU 26 AVRIL 2021

L'an Deux Mil Vingt et un, le vingt-six Avril, à dix-sept heures trente, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle A du Centre Culturel, sur la convocation qui leur a été adressée le vingt Avril Deux Mil Vingt et un par Monsieur le Maire, conformément aux dispositions des articles L.2121-10 et 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PRÉSENTS : M. SERRE, M. LAGOUTTE, Mme CHRIST, Mme RENAUD, M. JAVERLIAT, M. KUYE, Mme FAURE, M. ANDRÉ J., Mme VANDENBERGHE, Mme LAUQUERE, M. ANDRÉ É., Mme TOULLIER, M. LAPEYRONNIE, M. MARCHIVE, M. THOUVENIN DE VILLARET, Mme CASADO-BARBA, M. DUPEYRAT, Mme BAYET, M. GADY.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme DUPEYRAT (pouvoir à Mme RENAUD), Mme MOULHARAT (pouvoir à Mme RENAUD), Mme DAUDOU-ESPOSITO, M. COUDASSOT-BERDUCOU (pouvoir à M. KUYE), M. RIVOT (pouvoir à M. JAVERLIAT), Mme CUCCURU-RIVOT (pouvoir à Mme TOULLIER), M. PUGNET (pouvoir à M. GADY), Mme CALEIX (pouvoir à Mme CASADO-BARBA).

ABSENTS : Néant.

Madame Marie-Christine BAYET est élue secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ORDRE DU JOUR

1. RÉHABILITATION DU CENTRE CULTUREL – PHASE N°2,
2. QUESTIONS ET COMMUNICATIONS DIVERSES.

RÉHABILITATION DU CENTRE CULTUREL – PHASE N°2

Rapporteur : Monsieur Pascal SERRE

Les études d'Avant-Projet Définitif ont été présentées lors de la séance du Conseil Municipal en date du 18 Janvier 2021 et à l'issue de la présentation le Conseil Municipal a approuvé le lancement de la consultation (procédure adaptée) et un allotissement des travaux en 9 lots a été validé.

Concernant les travaux, la consultation des entreprises par voie d'appel d'offres (procédure adaptée, a fait l'objet d'une publication le 16 Février 2021 avec remise des offres fixée 22 Mars 2021 à 12 heures.

La Commission des Marchés Publics a procédé à l'ouverture des plis le 22 Mars 2021.

Les résultats ont été les suivants :

Synthèse		Estimation APD	Offre moins disante	Ecart à l'estimation
Lot 1	Démolition – Gros Œuvre	44 500,00 €	86 189,95 €	93,69%
Lot 2	Charpente Bois – Couverture Tuiles	18 900,00 €	18 900,00 €	0,00%
Lot 3	Menuiseries Extérieures	11 400,00 €	13 866,00 €	21,63%
Lot 4	Menuiserie bois	25 289,00 €	19 956,81 €	-21,09%
Lot 5	Plâtrerie Isolation	36 174,00 €	34 714,47 €	-4,03%
Lot 6	Revêtements sols	29 846,00 €	29 596,19 €	-0,84%
Lot 7	Peinture revêtements muraux	13 582,00 €	11 539,51 €	-15,04%
Lot 8	Electricité	34 200,00 €	34 489,87 €	0,85%
Lot 9	Installations sanitaires chauffage VMC	49 500,00 €	65 211,60 €	31,74%
Total		263 391,00 €	314 464,40 €	19,39%

Pour rappel, l'estimation des travaux par la Maîtrise d'Œuvre en phase APD est de 263 391,00€ HT. L'écart entre les offres reçues par rapport à l'estimation de la Maîtrise d'Œuvre est de + 51 073,40€ HT soit +19,39% (estimation du lot 2 infructueux inclus).

Constatant l'importance de l'écart entre l'estimation et les offres, il a été demandé à la Maîtrise d'Œuvre, lors de la réunion du 6 Avril 2021, de revoir certaines des prestations sur l'ensemble des lots 1 à 9 permettant à la fois de répondre aux attentes qualitatives de la collectivité et de respecter l'enveloppe budgétaire allouée à l'opération.

Lors de la réunion tenue le 14 Avril 2021, la Maîtrise d'Œuvre a proposé les pistes d'économie suivantes :

- Simplification des travaux (ouvrages métalliques) zone 6 (salle d'exposition) ;
- Simplification des travaux zone du bar (poteaux descente de charge) ;
- Diminution des ouvertures en façade (x3) ;
- Maintien du carrelage existant avec reprise du sol des zones impactée par la démolition (reprise de la totalité du sol en option) ;
- Modification de l'habillage de la cloison du local de la CTA donnant sur le hall d'entrée (panneau bois) ;
- Modification des équipements sanitaires et simplification des équipements de ventilation et réseaux ;

L'ensemble de ces propositions ramènerait l'objectif budgétaire des travaux à 272 000,00€ HT.

Une nouvelle estimation par lots sera présentée en séance :

Un planning intégré au nouveau DCE (de ce fait le planning devient contractuel) s'établit comme suit :

- | | |
|--|----------------------|
| - Remise du DCE 2 et du chiffrage : | 26 Avril 2021 |
| - Information aux candidats de la déclaration sans suite : | Semaine 17 |
| - Publication du DCE 2 : | Semaine 17 |
| - Remise des offres : | 31 Mai 2021 à 12h00 |
| - Ouverture des offres : | 31 Mai 2021 à 14h30 |
| - Analyse des offres : | Semaine 22 et 23 |
| - Remise de l'analyse des offres : | 14 Juin 2021 à 14h30 |
| - Négociation/questions réponses : | Semaines 24 et 25 |
| - Finalisation du rapport d'analyse des offres : | Semaine 25 |
| - Remise de l'analyse des offres définitive | 28 Juin 2021 à 14h30 |
| - Contrôle de légalité et courrier non retenus : | Semaine 26 |
| - Notification des marchés : | Semaine 27 |

- | | |
|-----------------------------|-------------------|
| - Préparation de chantier : | Juillet-Août 2021 |
| - Démarrage des travaux : | Septembre 2021 |
| - Durée des travaux : | 8 mois |

Monsieur le Maire prend la parole et fait un rappel des engagements convenus avec l'architecte. Il précise que la Commune de Chancelade s'est mise en relation avec un cabinet d'avocats afin de permettre une veille juridique des engagements.

Monsieur le Maire et Monsieur Jean-Jacques JAVERLIAT ont demandé la vérification des éléments structurants dans l'objectif de réduire au maximum les surcoûts. La suppression d'éléments mineurs a permis une diminution de 22 000€ sur le coût total des opérations de travaux.

Monsieur Jean-Luc GADY rappelle que lors de la séance du Conseil Municipal en date du 18 Janvier dernier les membres de l'Opposition ont attiré l'attention de l'Assemblée sur la nécessité de maîtrise du cahier des charges. Il précise qu'aucune entreprise n'a répondu à la consultation pour le lot n°2 « charpente-bois » et qu'il serait judicieux d'intégrer les travaux dans un autre lot et de procéder par marché de sous-traitance.

Madame Maryline RENAUD rappelle que la date initiale de livraison était fixée au 15 septembre 2021 et informe que celle-ci sera déplacée à la mi-avril 2022.

Monsieur Emmanuel DUPEYRAT prend la parole et indique que le remaniement du projet engendre une contrainte supplémentaire ce qui retardera une nouvelle fois la date de livraison des travaux. Il attire de nouveau l'attention de l'Assemblée sur le coût des matières premières en augmentation ainsi que sur l'allongement des délais de livraison en raison du contexte sanitaire.

Monsieur le Maire en réponse à Monsieur Emmanuel DUPEYRAT atteste que ces sujets ont été abordés au préalable en commission municipale. Il souligne le fait que cette décision est pleinement assumée même si les risques sont présents à tous les échelons.

Suite à la réunion de cadrage qui s'est tenue le 14 Avril dernier avec l'architecte, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- **DÉCLARE** sans suite la première consultation comprenant l'ensemble des lots 1 à 9,
- **DIT** que le nouveau coût d'objectif des travaux s'établit à 272 000€ HT,
- **APPROUVE** les nouvelles estimations par lot,
- **AUTORISE** le lancement d'une nouvelle consultation sous forme adaptée,
- **APPROUVE** le planning présenté supra.

QUESTIONS ET COMMUNICATIONS DIVERSES



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 35

